

**COMMANDE D'UNE ŒUVRE ÉPHÉMÈRE
POUR LA COUR D'HONNEUR
DU MUSÉE SAINT-REMI
DE REIMS**



Création d'une œuvre d'art éphémère pour la cour d'honneur du musée Saint-Remi de Reims

Contexte et enjeux

Le musée Saint-Remi occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye fondée au VIII^e siècle. La majeure partie de l'édifice actuel a toutefois été reconstruite au XVIII^e siècle selon une esthétique classique, sobre et harmonieuse, privilégiant la symétrie. Le site, lieu de mémoire majeur de l'histoire de France, est classé Monument historique et inscrit, avec la basilique voisine, sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Premier espace rencontré par les visiteurs depuis la rue, la cour d'honneur, d'une superficie d'environ 1200 m², agit comme un véritable sas entre la ville et le musée. Dominée par l'imposante façade principale s'élevant sur quatre niveaux, couronnée par un fronton et régulièrement percée de 41 fenêtres et portes, la cour est encadrée par deux ailes latérales moins élevées, et par deux pavillons de part et d'autre du portail d'entrée. Un escalier monumental conduit à la porte principale, donnant accès au bâtiment et, dans l'axe de la cour, au cloître qui offre un espace végétalisé plus intime. La cour d'honneur constitue un univers entièrement minéral, dominé par l'ocre doré de la pierre de Courville employée pour les façades en pierres de taille, par les pavés du sol et par les toits en ardoise.

Dans le cadre d'une saison dédiée, à l'été 2022, aux liens entre les musées de Reims et leur environnement naturel (à travers les collections, les espaces verts dans lesquels ils se trouvent, ou encore le message environnemental qu'ils peuvent contribuer à promouvoir), la Ville de Reims souhaite accueillir une œuvre monumentale éphémère dans la cour du musée Saint-Remi, dont le défi sera de répondre aux enjeux suivants :

1°/ **Rompres la minéralité de la cour et des façades** en proposant le recours à d'autres types de matériaux naturels (végétaux, autres minéraux) ou encore recyclés.

2°/ **Questionner, remettre en cause, voire bouleverser l'ordonnement classique de la cour et des façades**, en le détournant ou en modifiant son appréhension visuelle.

3°/ **Atténuer la solennité intimidante de la cour** et son effet de séparation entre la ville et le musée pour affirmer, au contraire, sa fonction de lien entre le dedans et le dehors, par l'incitation à y déambuler.

4°/ **Privilégier l'échelle monumentale de l'œuvre**, à la mesure de la cour et des façades qui l'encadrent.

La proposition sera libre de faire référence à l'histoire du lieu, aux collections du musée, à son architecture ou encore à son environnement urbain. L'œuvre proposée devra être originale, c'est-à-dire spécialement conçue et pensée pour sa présentation dans la cour d'honneur du musée Saint-Remi, et être respectueuse de l'environnement par le choix des matériaux, le mode de fabrication et d'installation, la possibilité de recyclage.

L'œuvre devra être démontée et emportée à l'issue de la période d'exposition au public.

Afin de remplir ces objectifs, la ville de Reims souhaite s'appuyer sur les compétences, l'expertise et la créativité d'artistes professionnels à travers le lancement d'un marché pour la création et la mise en place d'une œuvre artistique éphémère dans la cour d'honneur du musée Saint-Remi, qui sera exposée au public durant l'été 2022.

Caractéristiques de la commande

Les artistes professionnels assureront une prestation de création originale, de production et de mise en place d'une œuvre éphémère monumentale dans la cour d'honneur du musée Saint-Remi de Reims.

Les publics cibles de cette œuvre sont les visiteurs du musée Saint-Remi, les habitants du territoire, les scolaires et les acteurs locaux.

L'artiste retenu devra :

- Créer et concevoir une œuvre originale répondant aux enjeux définis ci-dessus.
- Assurer la production et la mise en place de cette œuvre dans la cour d'honneur du musée.
- Assurer la maintenance de l'œuvre durant le temps de son exposition, et notamment en cas de dégradation volontaire ou involontaire.
- Assurer le démontage et le retrait de l'œuvre à l'issue de sa période d'exposition.

Budget

Le budget total dévolu au projet est de 15 000,00 € HT, comprenant les indemnités des candidats non retenus et le budget consacré à la conception et à la réalisation de l'œuvre commandée.

Les 4 candidats, ou groupements de candidats, sélectionnés et dont l'étude ne sera pas retenue, recevront une indemnité forfaitaire de 250,00 €.

Montant de l'enveloppe prévisionnelle allouée au marché : 14 000,00 € HT.

Cette enveloppe comprend la rémunération de l'artiste pour la conception et le suivi de réalisation de l'œuvre, la cession des droits patrimoniaux, les charges sociales, taxes et cotisations, le coût de fabrication, l'acheminement et l'installation de la commande dans la cour du Musée Saint-Remi, y compris les éventuelles prestations intellectuelles nécessaires à la réalisation de l'œuvre (ingénierie, contrôle technique, suivi coordination et réception des travaux), les éventuels frais de maintenance, ainsi que son démontage et son retrait.

La ville de Reims assurera la prise en charge directe des dépenses suivantes :

- 10 journées en pension complète à Reims pour l'artiste dans le cadre exclusif du montage de l'œuvre (comprenant nuitées, petits déjeuners, déjeuners et dîners).
- Les frais de déplacement et d'hébergement en cas de sollicitation exprès de l'artiste par la Ville en dehors du montage et de l'inauguration (visite de presse, conférence, atelier).
- L'entretien courant de l'œuvre durant la période de son exposition.

Calendrier prévisionnel du projet

- Date limite de réception des candidatures : 19 novembre 2021 à 17h
- Invitation à soumissionner envoyée aux 5 finalistes : fin novembre 2021
- Remise des offres : début janvier 2022
- Entretien avec le jury : mi-janvier 2022
- Négociation le cas échéant : 2^{ème} quinzaine de janvier 2022
- Notification au titulaire : mi-février 2022
- Visite et affinement du projet : 2^{ème} quinzaine de février 2022
- Remise du projet définitif : début mars 2022

- Montage de l'œuvre : mai 2022
- Inauguration : fin mai 2022
- Exposition au public : 1^{er} juin au 30 septembre 2022
- Démontage : 1^{ère} quinzaine d'octobre 2022

Date et heure limites de réception des candidatures

L'ensemble des pièces pour candidater à la commande sont consultables et téléchargeables ici : <https://marches.grandreims.fr/entreprise/consultation/504534?orgAcronyme=r8t>

La date limite de dépôt des candidatures est :

⇒ **Le vendredi 19 novembre 2021 à 17h00**